Profession de foi

FNEC FP FO

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DES CREPS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

DES ÉLUS FO POUR FAIRE ENTENDRE VOS REVENDICATIONS : FO S'ENGAGE À :

Du 3 au 10 décembre 2026, vous allez élire vos représentants au comité social d'administration. Vous choisirez des représentants pour vous défendre dans un contexte tendu. Les réformes mises en œuvre par le gouvernement remettent en cause nos établissements, en poursuivant une politique de dégradation de nos conditions de travail.

- **Défendre les intérêts de tous les agents :** agents pédagogiques, administratifs, techniques, d'accueil, de restauration ou d'entretien, tous acteurs d'un même établissement.

- **Défendre les missions de Service public d'État** des CREPS, mis à mal par la loi NOTRé, l'intégration des missions Jeunesse et Sports à l'Éducation nationale et par la création de l'Agence du sport. Non à la régionalisation, source d'inégalité territoriale !

- **Défendre le maintien de chaque établissement :** non aux projets de mutualisation des CREPS !

- **Défendre dans chaque établissement** un niveau d'emploi et de recrutements statutaires à la hauteur des missions et des besoins.

- **Faire respecter des règles nationales applicables à tous les agents,** et sur tout le territoire ; non aux différences de traitement entre régions.

- **Défendre des conditions de travail décentes,** de plus en plus dégradées par les réformes et restructurations, faisant exploser les risques de burn-out.

- **Continuer de revendiquer le retour à un ministère de la Jeunesse et des Sports de plein exercice avec des établissements publics nationaux.**

Depuis 2007 et la RGPP, jusqu'au lancement de la démarche « Démolition Publique 2022 » en passant par la réforme territoriale et la loi NOTRé pour finir par la « désintégration » de Jeunesse et Sports à l'Éducation nationale, **FORCE OUVRIÈRE** n'a cessé de porter sa vision et ses alertes pour la défense du Service public républicain.

FORCE OUVRIÈRE a sans relâche combattu ces contre-réformes et continuera la défense du Service public face aux tentatives d'écrasement des politiques de Jeunesse, d'Éducation populaire, d'accès aux pratiques sportives et de vie associative.

Nous avions dit NON à la création dans la précipitation des nouvelles DRDJSCS, DRJSCS et DJSCS, NON au transfert des CREPS aux régions dans le cadre de la loi NOTRé, NON au transfert et à la noyade de Jeunesse et Sports dans un ministère de l'Éducation nationale qui méconnait nos missions et méprise nos personnels, NON à la création de l'Agence nationale du Sport, qui précipite la privatisation des missions sportives : **nos analyses et positions de l'époque prédisaient exactement ce qu'il allait advenir de nos missions et services.** C'est loin d'être le cas d'autres organisations se disant « réformistes », accompagnant les contre-réformes dont ils condamnent aujourd'hui, mais un peu tard, les conséquences néfastes…

Avec la « désintégration » à l'Éducation nationale, le gouvernement tente une nouvelle fois d'étouffer les missions d'émancipation qui sont les nôtres et de pousser les personnels Jeunesse et Sports sous le tapis. C'est la montée en puissance du SNU sous la double tutelle du ministère des armées, dispositif délétère d'instrumentalisation des jeunes, c'est l'accaparement des politiques et crédits du sport par l'Agence du sport au détriment des missions d'État, c'est l'absence de moyens de travail et de reconnaissance de nos statuts par un ministère qui ignore encore, plus de deux ans après le transfert, qui nous sommes et ce que nous faisons.

Face à ces attaques, FO a défendu et défendra toujours le maintien du Service public d'État comme garant d'une République en bonne santé !

Profession de foi

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DES CREPS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

LA FNEC FP-FO DÉFEND VOS DROITS, RÉSISTE ET REVENDIQUE EN TOUTE INDÉPENDANCE

POUR LA DÉFENSE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE JEUNESSE, D'ÉDUCATION POPULAIRE, DE VIE ASSOCIATIVE ET DE SPORTS

Le gouvernement attaque frontalement ces politiques publiques et cherche à les écraser, mettant en avant le SNU comme seul dispositif phare, drainant à la fois les crédits et les personnels, asséchant les services et les écrasant sous une charge de travail herculéenne.

Les politiques du sport, elles, sont dévoyées et le focus sur le haut-niveau imposé par l'Agence du Sport dont les critères de financement demeurent opaques réduit à peau de chagrin la formation ou encore l'éducation au sport pour tous.

Dans les CREPS, ces éléments sont aggravés par la décentralisation galopante, qui laisse les établissements aux mains des régions, imposant des fonctionnements ou des lignes directrices parfois contradictoires avec celles du ministère, parfois sans passer par les instances de « dialogue social ».

Face aux tentatives de déstructuration en marche, FO défend un Service public dédié à la Jeunesse, à l'Éducation populaire, aux sports et à la vie associative. Cela passe par le retour à un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice, sans tutelle, avec des établissements publics nationaux, sans la main-mise de la région.

Au sein des syndicats de Jeunesse et Sports, FO a été la seule à s'élever contre la réforme territoriale, longtemps la seule à porter l'idée d'un retour à un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice. **FO continuera le combat.**

FO se bat pour le maintien des CREPS et réclame le retour des formations Jeunesse et Éducation populaire dans ces établissements. Elle est contre la loi NOTRé qui, en régionalisant ces établissements publics, les rend plus sujets à la marchandisation de leurs services, loin du Service public.

FO réclame des moyens plus ambitieux. Dans un contexte où la majorité de ses crédits est gérée par des agences ou provient de la région, quid des crédits délégués aux établissements ?

FO réclame pour les personnels les moyens de faire leur métier !

Sur tous ces sujets, FO ne lâchera rien !

CONTRE LE STRESS, LE HARCÈLEMENT, LE BURN-OUT :

La pression au travail augmente régulièrement suite à la dégradation des conditions de travail, à la diminution de moyens et d'effectifs, en raison d'injonctions contradictoires, de la perte de sens de l'action publique. L'illustration la plus récente est la gestion désastreuse de la crise sanitaire dans les établissements avec des injonctions intenables et indécentes faites aux agents.

Pour Force Ouvrière, il faut s'attaquer aux causes réelles : les réorganisations incessantes, les mutualisations, les décisions issues des réformes en cascade.

EFFECTIFS ET MOBILITÉS :

Depuis la RGPP, les réseaux Jeunesse et Sports ont perdu près du tiers de leurs effectifs.

Cette réduction drastique conduit à accroitre la charge de travail dans les établissements et s'inscrit dans une stratégie visant à faire dysfonctionner le Service public pour mieux le privatiser.

Non, un agent ne peut assumer la même charge de travail autrefois dévolue à cinq agents !

L'intégration des politiques Jeunesse et Sports au ministère de l'Éducation Nationale occulte encore plus les CREPS, inconnus des rectorats. De la même manière, les régions s'impliquent à géométrie très variable dans les établissements. Les agents sont oubliés dans les informations relatives à leurs avancements de carrière, à leur mobilité.

Force Ouvrière revendique a minima le maintien, mais surtout l'accroissement des effectifs actuels qui doivent être à la hauteur des missions portées par les CREPS, par le biais de la mise en œuvre d'un véritable plan de recrutement, sur statut.

Force Ouvrière revendique la prise en compte et la reconnaissance des agents des CREPS par les rectorats et les régions. Les agents des CREPS doivent pouvoir prétendre aux mêmes droits à mutation et d'évolution de carrière que leurs homologues en services déconcentrés !

Enfin, FO réclame la nationalisation des CREPS et l'abandon de la loi NOTRé pour un retour à un traitement égal de tous les agents sur le territoire.

Pour FO c'est inacceptable !

RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES :

FO dénonce l'érosion continue du pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels, et exige la revalorisation de la valeur du point d'indice : **+ 33 % pour rattraper les pertes subies depuis 2000.**

FO est a minima pour l'alignement par le haut des primes et indemnités au sein des établissements, pour les agents gérés par la région comme pour ceux gérés par les rectorats.

Il est inadmissible de voir deux agents se côtoyant tous les jours et fournir un travail équivalent sans obtenir la même reconnaissance salariale.

Mais par-dessus tout, pour FO, **une politique indemnitaire ne fait pas une politique salariale !**

Nous revendiquons l'abandon de toute politique indemnitaire au mérite, donc à la tête du client, et l'intégration des primes dans le traitement indiciaire.

Pour FO, cela passe par une réelle amélioration des grilles indiciaires et l'augmentation des taux de promotion, le rétablissement de l'attribution de mois de réduction d'ancienneté pour l'avancement.

